

Marché n°2019-221

**MARCHE VILLE
MODIFICATION DE CONTRAT N°4 AU
MARCHE N°2019-221**

A RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MARCHE

Collectivité ou établissement public : Préfecture de police / Ville
Direction de l'Immobilier et de l'Environnement / Département Construction/ Secteur Territorial n°1

Titulaire du marché :

CHARPENTIER
1 rue de Bretagne
91220 BRETIGNY SUR ORGE

Imputation budgétaire : Budget spécial, imputation 901-1311-2313

Numéro du marché : N° 2019-221

Date de notification du marché : 02 octobre 2019

Objet du marché : Construction d'une Base Instruction du regroupement des services d'instruction pour la Brigades des Sapeurs-Pompiers de Paris - LOT 4 : PLOMBERIE / CVC

Procédure de passation et type de marché : Marché passé en application de l'article R 2123-1 1° du Code de la commande publique

Montant initial du marché (valeur mars 2019) : 1 837 183,07 € HT soit 2 204 619,68 € TTC (TVA 20%)

Modifications successives de ce montant :

Nature de l'acte modifiant le montant du marché	Numéro de l'acte	Date de l'acte	Nouveau montant du marché
Modification de contrat	1	24/02/2021	1 854 434,72 € HT soit 2 225 321,66 € TTC
Modification de contrat	2	01/06/2021	1 918 036,06 € HT soit 2 301 643,27 € TTC
Modification de contrat	3		1 926 983,05 € HT soit 2 312 379,66 € TTC

Modifications précédentes ayant un objet autre que la modification du montant du marché :

Numéro	Date	Objet
_____	_____	_____

B OBJET DE LA MODIFICATION DE CONTRAT

Article premier

Le marché dont la désignation est mentionnée en page 1 est modifié dans les conditions fixées aux articles suivants.

Article 2 : Objet de la modification de contrat

La modification de contrat a pour objet de contractualiser des prestations en plus-value.

Les prestations visées à la présente modification de contrat figurent aux devis n° DEV21-1873 en date du 14 octobre 2021 et n°DEV21-1797 du 06 octobre 2021. Elles ont fait l'objet d'un ordre de service à prix d'attente n° 1DCS1-LVVVK-TS4 notifié le 01 décembre 2021.

Ces devis et cet ordre de service sont annexés à la présente modification de contrat.

Article 3 : Justification des modifications

Prestations en plus-value

Après les calculs du bureau d'étude, les débits d'airs n'étaient plus suffisants, impliquant ainsi de nouvelles dimensions du volet de désenfumage. A la demande de la maîtrise d'œuvre, un volet de désenfumage a donc été fourni en remplacement de celui prévu au marché et déjà sur le chantier. Ce volet a été posé dans la circulation du sous-sol du bâtiment 2X, face à l'ascenseur.

Cette prestation en plus-value figure au devis n°DEV21-1873 en date du 14 octobre 2021 et a fait l'objet d'un ordre de service à prix d'attente n°1DCS1-LVVVK-TS4 notifié le 01 décembre 2021.

Le montant proposé par le titulaire pour cette prestation est de 800,15 € HT soit 960,18 € TTC (TVA 20%).

Le montant arrêté par la maîtrise d'œuvre et accepté par la maitrise d'ouvrage est de 800,15 € HT soit 960,18 € TTC (TVA 20%).

La disposition initiale des radiateurs engendrait un appui précaire, rendant non conforme l'installation. A la demande de la maîtrise d'œuvre, plusieurs radiateurs ont été déposés puis reposés afin de pouvoir procéder à la pose d'isolant non prévu sur les plans ou sous des fenêtres. L'emplacement de certains radiateurs a été modifié. Cela impliquait la modification des tuyauteries.

Ces prestations en plus-value figurent au devis n°DEV21-1797 en date du 06 octobre 2021 et ont fait l'objet d'un ordre de service à prix d'attente n°1DCS1-LVVVK-TS4 notifié le 01 décembre 2021.

Le montant proposé par le titulaire pour ces prestations est de 6 170,00 € HT soit 7 404,00 € TTC (TVA 20%).

Le montant arrêté par la maitrise d'œuvre et accepté par la maitrise d'ouvrage est de 6 170,00 € HT soit 7 404,00 € TTC (TVA 20%).

Le montant total des prestations en plus-value est de 6 970,15 € HT soit 8 364,18 € TTC (TVA 20%).

Article 4 : Incidence financière de la modification du contrat sur le montant initial du marché

L'incidence financière de la présente modification de contrat représente une plus-value de 6 970,15 € HT soit 8 364,18 € TTC (TVA 20%, valeur mars 2019) sur le montant du marché.

Il porte le montant du marché issu de la modification de contrat n°3 de 1 926 983,05 € HT, soit 2 312 379,66 € TTC (TVA à 20%) à 1 933 953,20 € HT soit 2 320 743,84 € TTC (TVA à 20%), valeur mars 2019.

L'incidence financière de la modification de contrat représente une augmentation de **0,38 %** du montant du marché résultant de la modification de contrat n°3.

L'incidence financière cumulée des modifications de contrat représente une augmentation de **5,27 %** du montant initial du marché.

Le titulaire ne pourra se prévaloir d'aucune indemnité ou rémunération complémentaire, en cas de sous-évaluation préalable ou constatée après exécution des missions objet de la modification de contrat, pour des moyens humains, matériels ou financiers supérieurs à ceux précisés ci-avant et perçus comme nécessaire au parfait achèvement de la mission.

Article 5 : Incidence sur les délais prévus au marché

La présente modification de contrat n'a pas d'incidence sur les délais prévus au marché.

Article 6 : Règlement des différends

Le titulaire du marché renonce à toute réserve, réclamation ou demande d'indemnités dont le fait générateur serait antérieur à la date de la présente modification de contrat.

Article 7 : Date d'effet

La présente modification de contrat prend effet à compter de sa notification.

Article 8 : Divers

Toutes les clauses du marché initial et, le cas échéant, de ses modifications de contrat éventuelles, demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux stipulations contenues dans la présente modification, lesquelles prévalent en cas de différence.

C SIGNATURES

Le titulaire, dûment habilité à cet effet par documents joints à la présente modification :

CHARPENTIER
1 rue de Bretagne
91220 BRETIGNY SUR ORGE

A... *Bretigny sur Orge*
le... *12/01/2022*

Guillaume CHARPENTIER
Président
CHARPENTIER
1 rue de Bretagne - CS 54012
91220 BRETIGNY SUR ORGE Cedex
Tél. 01 60 84 10 18 - Fax : 01 60 84 07 10
infos@charpentier-sas.com
SIRET : B 326 422 49 0001 - APE : 4322B
SAS au Capital de 100 000 euros

(Nom, prénom, qualité du signataire et apposition du cachet commercial)

Le Pouvoir Adjudicateur,

A Paris,
le

.....
.....
.....

D NOTIFICATION DE LA MODIFICATION DE CONTRAT

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme à la présente modification

A , **le**